

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 septembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 SG 46 Subventions avec conventions à la Croix-Rouge française (50 000 euros) et à la Fédération Nationale Protection Civile (50 000 euros), suite aux dégâts engendrés par le passage de l'ouragan Irma sur les Iles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1115-1, L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 000 euros à la Croix-Rouge française, sise 98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14, et une subvention de 50 000 euros à la Fédération Nationale Protection Civile sise 107, quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières Sur Seine, pour leurs interventions d'urgence à Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions, dont le texte est joint à la présente délibération, avec la Croix-Rouge française sise 98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14, ainsi qu'avec la Fédération Nationale Protection Civile sise 107, quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières Sur Seine.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à la Croix-Rouge française pour son intervention d'urgence à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à la Fédération Nationale Protection Civile pour son intervention d'urgence à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 67, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, au titre de l'exercice 2017 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO